

La baleine est un animal sensible aux perturbations

L'observation des baleines depuis un bateau a un impact sur le comportement des animaux. Afin de limiter cet impact, il est nécessaire de respecter certaines règles. La baleine est d'autant plus vulnérable dans nos eaux qu'elle y vient après une longue migration pour se reproduire et mettre bas. **Toute observation des baleines doit donc respecter les animaux.**

Comment savoir qu'une baleine est perturbée ?

- Elle change de vitesse ou de direction.
- Elle modifie ses temps d'apnée.
- Elle stoppe ou modifie son activité comportementale.
- Elle frappe la surface de l'eau avec sa queue.

L'observation doit être interrompue si la baleine est perturbée.

Quels sont les risques ?

Des perturbations répétées ont des effets néfastes sur :

- la communication entre les baleines,
- les comportements de reproduction,
- l'allaitement des jeunes.

Les perturbations peuvent même entraîner une diminution du nombre de baleines et, à terme un abandon de la zone de reproduction. Les petits sont très vulnérables et doivent en peu de temps prendre le maximum de forces pour la longue migration qui les attend vers l'antarctique.



Soutenez l'inventaire des mammifères marins de Nouvelle-Calédonie

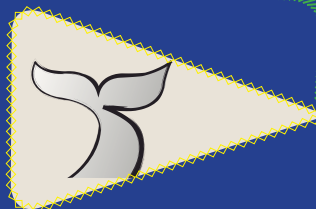
La province Sud soutient depuis plusieurs années l'action d'associations bénévoles œuvrant pour une meilleure connaissance des différentes espèces animales présentes dans les lagons de Nouvelle-Calédonie. Les actions menées ont déjà permis, entre autres, d'améliorer notre connaissance des périodes et des zones de fréquentation des baleines à bosse.

Les informations recueillies permettent de juger du bon état des différentes populations et, ainsi de veiller à leur protection.

www.operationcetaces.nc
Mail : op.cetaces@alagoon.nc



Faites appel aux bateaux battant ce pavillon



province-sud.nc

Direction de l'Environnement (DENV)
19, avenue Foch - Tél. 24 32 55

Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi (DEFE)
Bureau du Tourisme
Tél. 23 28 30

Maison du Lagon :
Tél. 27 27 27
www.maisondulagon.nc
Port Moselle

Syndicat des Activités Nautiques et Touristiques (SANT)
Tél. 27 29 29 - 78 44 43
BP 437 - 98845 Nouméa Cedex - Nouvelle-Calédonie

Garde nature : 77 40 68

OBSERVEZ sans déranger



Quelques comportements observables dans le lagon

Les comportements des mammifères marins sont composés de sons et d'attitudes variées qui servent à l'orientation, la protection et la communication. Certains comportements de la baleine à bosse restent cependant sans signification précise à notre connaissance.

Souffle

Lorsqu'elle arrive en surface, la baleine expire l'air contenu dans ses poumons. Il se condense et forme un «nuage» bien visible par temps frais.

Dos rond

Après quelques respirations, la baleine sonde, elle courbe fortement son dos, puis elle disparaît, exposant ou non la face inférieure de sa nageoire caudale hors de l'eau.

Position de l'espion

Elle sort verticalement et lentement sa tête hors de l'eau jusqu'aux yeux, tourne sur elle-même puis redescend lentement sous l'eau. Elle est en observation.

Frappe de pectorale

Elle repose sur le dos ventre en l'air et sort l'une ou les deux nageoires pectorales hors de l'eau. Puis elle roule sur elle-même et frappe l'eau avec ses nageoires.

Frappe de caudale

Elle frappe énergiquement l'eau à l'aide de sa nageoire caudale. C'est une posture agressive.

Saut

L'attitude la plus spectaculaire ! Elle propulse les deux-tiers de son corps hors de l'eau, lance sa nageoire pectorale sur le côté et tourne sur elle-même pour retomber sur le dos.

Règles simples à respecter absolument

Zone de prudence & distance d'approche

- La zone de prudence est de 300 mètres autour d'une baleine.
- Dans cette zone, seulement 4 bateaux peuvent être présents !
- Ces bateaux doivent respecter la distance minimum d'approche d'une baleine, qui est de 100 mètres.

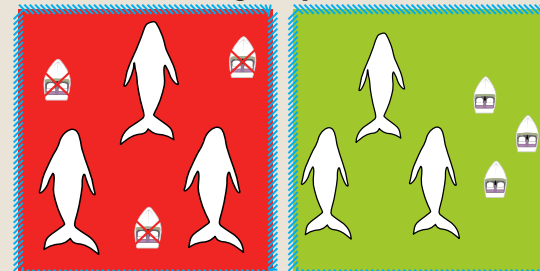
Bateaux

- Le nombre maximum de bateaux en observation simultanée dans la zone de prudence est de 4.
- Attendre au loin que le nombre de bateaux diminue sur une même zone, pour respecter les cétacés.
- Laisser les moteurs allumés lors de l'observation de cétacés.

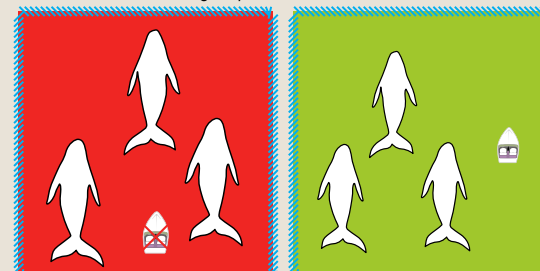
Durée

- Limiter les observations à un maximum d'une heure par bateau et par groupe de cétacés.
- Limiter cette durée à 30 minutes pour les groupes contenant une maman/petit.
- Limiter la durée cumulée d'observation par groupe d'animaux à 3 heures par jour ; limiter cette durée à 1 h 30 pour les groupes contenant un petit.

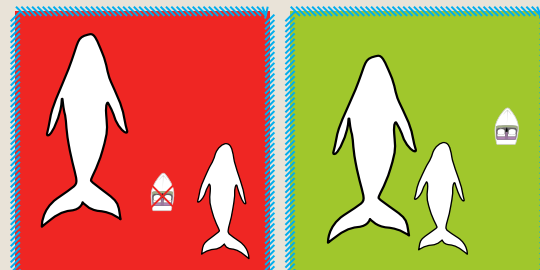
Ne pas poursuivre les baleines, ne pas les encercler, ne pas bloquer leurs déplacements ou se positionner au milieu d'un groupe.



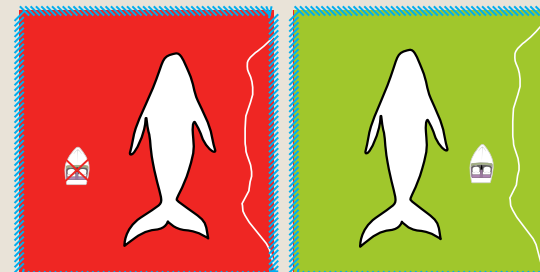
Si plusieurs bateaux sont avec vous, veillez à ne pas encercler les baleines et restez groupés avec les autres observateurs.



Ne placez pas votre bateau au milieu d'un groupe, mettez-vous sur le côté.



Ne séparez pas une mère de son petit.



Ne bloquez pas les baleines contre un récif ou la côte.

CANAL WHALE WATCHERS
VHF CANAL 72



Crédit Photos : Opération Cétacés